

Rapport public Parcoursup session 2025

Université de Montpellier - Licence - Sciences de la vie - Parcours Licence - Biologie en apprentissage par problème (APP)

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Montpellier - Licence - Sciences de la vie - Parcours Licence - Biologie en apprentissage par problème (APP) (31728)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 15%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 5%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Montpellier - Licence - Sciences de la vie - Parcours Licence - Biologie en apprentissage par problème (APP) (31728)	Jury par défaut	Tous les candidats	36	808	808	210	35

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Montpellier - Licence - Sciences de la vie - Parcours Licence - Biologie en apprentissage par problème (APP) (31728)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	557	557	162	23	65,7 %
			Masculin	251	251	48	12	34,3 %
			Total	808	808	210	35	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Montpellier - Licence - Sciences de la vie - Parcours Licence - Biologie en apprentissage par problème (APP) (31728)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	9	9	0	0	0 %
				Sans mention	154	154	9	1	3,4 %
				AB	234	234	55	8	27,6 %
				B	185	185	72	11	37,9 %
				TB	96	96	46	9	31 %
				TBF	16	16	8	0	0 %
				Total	694	694	190	29	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	2	2	0	0	
				Sans mention	20	20	0	0	
				AB	27	27	1	0	
				B	15	15	1	0	
				TB	7	7	2	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	71	71	4	0	
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	2	2	0	0	
				AB	5	5	0	0	
				B	5	5	1	0	
				TB	1	1	0	0	
				Total	13	13	1	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	10	10	8	2	66,7 %
				AB	3	3	1	1	33,3 %
				B	3	3	0	0	0 %
				TB	6	6	2	0	0 %
				Total	22	22	11	3	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	8	8	4	3	100 %
				Total	8	8	4	3	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Montpellier - Licence - Sciences de la vie - Parcours Licence - Biologie en apprentissage par problème (APP) (31728)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	530	530	165	25	71,4 %
			En réorientation	182	182	24	5	14,3 %
			Non scolarisés	43	43	4	0	0 %
			Scolarité étrangère	19	19	12	2	5,7 %
			Autres	34	34	5	3	8,6 %
			Total	808	808	210	35	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Montpellier - Licence - Sciences de la vie - Parcours Licence - Biologie en apprentissage par problème (APP) (31728)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	277	277	104	18
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	166	166	42	4
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	67	67	22	2

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	38	38	4	2
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	34	34	5	1
			Autres doublettes	85	85	9	2
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Montpellier - Licence - Sciences de la vie - Parcours Licence - Biologie en apprentissage par problème (APP) (31728)	Jury par défaut	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	41,5 %	41,5 %	55,9 %	62,1 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	24,9 %	24,9 %	22,6 %	13,8 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	10 %	10 %	11,8 %	6,9 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	5,7 %	5,7 %	2,2 %	6,9 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	5,1 %	5,1 %	2,7 %	3,4 %
		Autres doublettes	12,7 %	12,7 %	4,8 %	6,9 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Critères principaux	* notes de bio (spés SVT ou Bio/éco) * notes de physique-chimie * notes de maths (spés maths, maths comp. ou maths expertes) * notes postbac * Certif. de niveau en langue française (candidats ne possédant pas la nationalité française ou n'étant pas titulaire d'un baccalauréat français)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Socle en Biologie	Note en biologie égale ou supérieure à la moyenne	Essentiel
	Socle en Sciences	Avoir validé au moins une matière scientifique autre que la Biologie avec une note égale ou supérieure à la moyenne	Important
Savoir-être	Collaboration	Expérience en travail collaboratif justifiée sur le CV et/ou la lettre de motivation	Très important
	Autonomie	Expérience de travail en autonomie justifiée sur le CV et/ou la lettre de motivation	Très important
	Créativité	Élément factuel décrit dans la lettre de motivation potentiellement associé à un lien web permettant d'apprécier une création du candidat	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance APP	Montrer dans sa lettre de motivation que l'on s'est renseigné sur l'apprentissage par problème et que l'on a compris cette méthode	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activité associative	Élément dans le CV et/ou la lettre de motivation permettant d'apprécier la participation à une activité associative	Complémentaire
	Centre d'intérêt pour la Biologie	Élément factuel décrit dans le CV et /ou la lettre de motivation potentiellement associé à un lien web permettant d'apprécier un intérêt soutenu pour la biologie (herbier, photographie naturaliste, blog...)	Complémentaire
	Centre d'intérêt d'ouverture	Élément factuel permettant d'apprécier un intérêt soutenu pour une discipline autre que la Biologie (gestion d'une guilde, réalisation de court-métrage, réalisation d'une généalogie familiale, gestion d'un groupe de danse, influenceur...)	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)

Série STD2A

- Physique/Chimie (EDS)

Série STI2D

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Série ST2S

- Physique-Chimie pour la santé (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'examen des vœux a été réalisé sur la base de critères quantitatifs (notes de terminales en sciences de la vie, physique-chimie et mathématiques) et de critères qualitatifs (motivation, créativité, engagement associatif).

Les notes sont extraites des bulletins de terminales. Une note quantitative est formée à partir de la moyenne arithmétique sans poids des notes de maths, Physique-chimie et SVT. En cas d'absence de note, une note de substitution est donnée : 6 en maths, 8 en PC, 10 en SVT.

Deux notes quantitatives sont données par la commission d'examen des vœux après lecture de la lettre de motivation, de la fiche "Activités et centres d'intérêt) et des appréciations des bulletins de notes de première et terminale : une note de maturité, qui prend en compte les activités associatives, une précédente expérience dans le supérieur, des voyages, etc et une note d'autonomie qui tient par exemple compte de la participation en classe, de production créatives, etc. La commission est particulièrement attentive à la mention des spécificités de la méthode pédagogique utilisée dans la formation (l'apprentissage par problèmes) dans ces notes qualitatives. Ces deux notes sont comprises entre 0 et 2. La note de classement finale est la somme des notes qualitatives et de la moyenne des notes quantitatives.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Plus que de bons résultats académiques, la commission cherche avant tout à recruter des candidats motivés, enthousiastes et créatifs.

La lettre de motivation est lue attentivement par la commission et son poids est essentiel dans le classement final. La commission accorde une importance particulière à la connaissance de la méthode pédagogique utilisée dans la formation, l'apprentissage par problème, ainsi qu'aux contacts qui auraient pu être pris par les candidats (mail, JPO, salons, etc). La commission s'appuie également sur la fiche d'activités pour analyser l'engagement des candidats dans des associations de tous types, leur capacités créatives (activités culturelles). Les appréciations des professeurs de première et de terminale montrant une prise de parole opportune des candidats sont prises en compte.

Signature :

Philippe AUGÉ,
Président de l'établissement Université de
Montpellier